

Autre volet de notre action, nous encourageons la mise en place d'institutions démocratiques - de parlements, de cours et de régimes de droit qui soient responsables et à l'écoute des besoins.

Nous répandons aussi la notion de «bon gouvernement». On entend par là la façon dont un gouvernement fonctionne, comment il opère ses choix : consacre-t-il suffisamment d'argent à la sécurité sociale et à l'éducation? Ses dépenses militaires sont-elles hors de proportion? Dans cette optique, le marché libre est une composante essentielle, tout comme la transparence du processus décisionnel et le respect de la règle de droit.

Comme l'a dit le Secrétaire général des Nations Unies, il existe un lien manifeste entre les pratiques démocratiques et l'avènement d'une paix et d'une sécurité véritables dans tout ordre politique nouveau et stable.

Cet objectif «de paix et de sécurité» continue à nous échapper, et une grande partie des discussions aux Nations Unies portera sur la proposition du Secrétaire général appelée «Agenda pour la paix». Il s'agit d'un document de grande portée, qui couvre toute la gamme des moyens, depuis la diplomatie préventive jusqu'aux opérations de maintien de la paix, un euphémisme pour une intervention aussitôt que possible.

Le Canada et les Canadiens ont inventé le «maintien de la paix», et nous continuerons d'en prôner le recours, simultanément à la diplomatie préventive, comme moyen d'apaiser les tensions et les conflits régionaux.

De même, la guerre dans l'ex-Yougoslavie a montré les limites des techniques essentiellement passives en matière de résolution de conflit, et nous devons être prêts à envisager des modes d'intervention plus actifs lorsque les circonstances l'exigent.

Nous devons aussi être disposés à élargir les activités d'instauration de la paix une fois les conflits réglés. C'est ce qui se passe actuellement au Cambodge, où ont été mises en place les conditions nécessaires à la tenue d'élections nationales et à l'exercice d'autres activités démocratiques.

Mais il ne suffit pas de préparer et de superviser des élections pour garantir que la paix et la sécurité prévaudront. L'expérience vécue dans les autres pays en ce qui concerne l'établissement et le maintien des structures, des processus et des attitudes qui sont le ferment même de la démocratie montre, on ne peut mieux, les véritables miracles que nous, au Canada, avons réussi à accomplir dans la formation et la transformation de nos institutions démocratiques.